

"LES AMIS DU PATRIMOINE RENNAIS"

13 Square Lucien Rose
35000 RENNES

Madame APPERE Nathalie
MAIRE DE RENNES
Hôtel de Ville
CS 63126
35031 Rennes Cedex

Rennes, le Lundi 29 Février 2016

OBJET : REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Madame la Maire,

J'ai rappelé récemment; au nouveau Conseil d'Administration de l'Association "Les Amis du Patrimoine Rennais" après l'Assemblée générale annuelle du Samedi 30 Janvier 2016; votre courrier recommandé du 24 Décembre 2014 par lequel vous m'indiquiez :

"Au regard de votre agrément en tant qu'association locale d'usagers et en application des dispositions de l'article L 121-5 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier la délibération (jointe à votre envoi) du Conseil Municipal du 24 Novembre 2014 prescrivant la révision du plan local d'Urbanisme de Rennes."

Vous nous demandiez également si nous souhaitions être consultés dans le cadre de cette révision.

Je vous faisais part, en réponse, par lettre du 7 Janvier 2015 de l'accord de l'Association et le 16 Mars je vous adressais la liste du moment (elle sera différente aujourd'hui), des administrateurs de l'association qui suivraient le dossier.

Je vous fais savoir que le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 8 Février 2016 a été très étonné que la Municipalité en soit déjà à lancer la grande campagne de communication "*Vous la Voulez comment votre Rennes en 2030 ?*"; près de toute la population sans que l'association ait été conviée à donner son avis en 2015 sur l'Etat des lieux dans la séquence "Diagnostics et enjeux". Le Conseil d'administration constate actuellement avec grande tristesse que vous continuez de délivrer systématiquement des Permis de démolir-construire à des promoteurs immobiliers; contre "tout bâtiment patrimonial qu'ils viennent d'acquérir", situé sur un boulevard périphérique ou de traverse et sur les quais hors de ce qui est encore et nous le souhaitons pour longtemps "Le Secteur Sauvegardé" : Les derniers en date : "Bâtiments de désinfection Cochardière de l'Architecte Julien Baslé", 84 rue de Fougères, 51 Boulevard de la Liberté; les anciens locaux professionnels Lecoq Gadby, l'Ecole Saint-Michel (2* à l'annexe patrimoine local remarquable du PLU).

J'espère que l'Association "Les Amis du Patrimoine Rennais" sera très vite conviée aux réflexions préparatoires au PLU; pour apporter son point de vue sur la nouvelle liste du Patrimoine local remarquable et la manière dont elle sera ultérieurement respectée ainsi que sur les ensembles paysagés.

Dans l'attente de votre réponse.

Je vous prie, Madame la Maire, de croire en l'assurance de ma très respectueuse considération.

Pièce jointe

"La Lettre aux Adhérents"

"LES AMIS DU PATRIMOINE RENNAIS"
Le Président : Michel COIGNARD